

Trois marqueurs du basculement géopolitique actuel

✦ cetri.be/Trois-marqueurs-du-basculement

Frédéric Thomas

16 mars 2026



La guerre contre l'Iran confirme le basculement du monde. Trois marqueurs caractérisent la nouvelle donne géopolitique : la mise à mal du droit international, la dislocation de la souveraineté des États et l'extrême-droitisation de la politique.

Une carte blanche de Frédéric Thomas parue dans Le Vif sous le titre Confusion et affolement caractérisent la géopolitique d'aujourd'hui : « on apprendra vite ce qu'il en coûte de se mettre à la merci du plus fort ».

La guerre contre l'Iran, qui s'est rapidement muée en conflit régional, confirme le basculement du monde. La rapidité, la succession et la multiplication des coups de force (et de bluff) – entrecoupés de brusques revirements – de Donald Trump entretiennent à dessein la confusion et rendent difficilement lisible l'affolement géopolitique. Mais un triple marqueur s'affirme.

La mise à mal du droit international

Le premier marqueur, le plus évident aussi, réside dans la mise à mal du droit international – non-recours à la force, règlement pacifique des conflits, respect des traités, etc. – ainsi que des institutions – au premier rang desquelles, l'ONU – censées le mettre en œuvre. À l'heure décomplexée de l'*America first*, les intérêts de Washington priment. Certes, il en a toujours été ainsi et le droit n'a jamais été exempt de rapports de pouvoir, mais au moins fixait-il un garde-

fou fragile à l'usage (disproportionné) de la violence. Par ailleurs, le saccage de l'ordre international est tout autant sinon plus le fruit de la politique américaine que de l'hypocrisie européenne [1]. Le refus de nommer les violations du droit international commises par Trump (et Netanyahu) et plus encore de les condamner banalise la force et institutionnalise le « deux poids, deux mesures ».

Le ministre des Affaires étrangères, Maxime Prévot, a déclaré qu'il était « compréhensible que le recours à la force se soit imposé dans l'état présent (...). Je veux que nous évitions le déni et acceptions le principe de réalité, sans renier notre ADN, le respect du droit international » [2]. Ce qui s'affiche comme compromis entre les diverses tendances contradictoires du gouvernement justifie en fin de compte la violation flagrante du droit international. Et la répétition des interventions armées ainsi que leur légitimation opportuniste préparent les prochains conflits et hypothèquent la diplomatie. Mais quel peut bien être la nature de cette entité politique – un centaure boiteux ? – dont l'ADN est le respect du droit et son principe de réalité la violation de celui-ci ? Quoi qu'il en soit, ce positionnement entraîne la neutralisation et du droit et des principes.

La dislocation de la souveraineté des États

Le deuxième marqueur s'inscrit dans le prolongement du premier qu'il redouble en quelque sorte : la dislocation de la souveraineté des États. Or, la souveraineté n'est pas seulement le pilier de l'architecture internationale, mais aussi le résultat d'une lutte acharnée des pays du Sud contre le colonialisme pour affirmer leur indépendance. L'impérialisme traditionnel revêt des habits neufs [3]. Aussi formels et précaires que soient les principes de souveraineté et d'égalité des États, ils n'en constituent pas moins, particulièrement pour les pays du Sud, une protection contre l'ingérence et les interventions armées. Loin de constituer une attaque contre des régimes tyranniques afin de défendre des peuples opprimés, les guerres actuelles, visant des États déclarés « voyous » ou « terroristes », reconduisent la dépossession et la prédation de la souveraineté populaire.

Par ailleurs, Trump a « démocratisé » l'impérialisme pour l'appliquer à tous les territoires – y compris au Nord – qui aiguissent son appétit. Tant qu'il ne s'agissait « que » du Venezuela et de Cuba, on restait dans le cours normal des rapports Nord-Sud, mais une fois que le prédateur se tourne vers le Groenland, l'Europe s'offusque, brandit les principes du droit et de la souveraineté qu'elle a laissé son « allié » tant de fois bafouer – et avec lesquels, elle-même, ne cesse de s'arranger –, vexée et terrorisée à la fois de découvrir que le club select des nations civilisées auquel elle prétend appartenir ne la distingue plus aux yeux de Washington d'un quelconque pays du Sud [4].

L'extrême-droitisation de la politique

Troisième marqueur : l'extrême-droitisation de la politique. Comme l'écrivaient les féministes William Callison et Veronica Gago, le centre de gravité politique au niveau mondial a viré à droite et s'est déplacé vers le Sud [5]. La guerre, ainsi que les discours, les affects et les politiques – notamment l'injonction de l'OTAN d'augmenter considérablement les dépenses militaires – qui l'accompagnent et la justifient, donnent la mesure de ce virage. La guerre doit

dès lors être vue comme un vecteur d'accroissement, d'internationalisation et de normalisation de l'extrême droite sur les scènes politiques nationales et mondiale. Elle participe ainsi, sur fond de reconfiguration du capitalisme, à une contre-offensive généralisée et tous les jours plus agressive contre les femmes, les migrants, les syndicats, les gauchistes, les Noirs, les homosexuels, les musulmans, etc. qui entend répondre et mettre fin à la montée en puissance du mouvement féministe et à la multiplication des résistances et des soulèvements populaires.

La force et la bêtise

Traversent et surdéterminent ce triple marqueur la force et la bêtise. La complicité belge et européenne consacre la première et avalise la seconde. En 2003, au cours de la préparation de l'invasion états-unienne de l'Irak, le ministre des Affaires étrangères belge de l'époque, Louis Michel, s'était offensé d'être traité comme un « valet » de Washington - avant de retourner sa veste proaméricaine comme l'accusa le journal français *Libération* [6]. Aujourd'hui, notre Premier ministre, Bart de Wever, nous délivre un cours de philosophie politique : « il y a une différence entre être un vassal heureux et un esclave misérable. Il y va de notre dignité » [7]. On peut certes débattre sans fin sur les subtiles nuances de gris entre les deux statuts, à condition toutefois de reconnaître que le maître n'a que faire de l'état d'esprit du vassal, de la dignité du valet et du bien-être de l'esclave. Et que seule la révolte renverse ce rapport saturé d'inégalités et de violences.

L'opposition du gouvernement espagnol à la logique guerrière de Trump, affirmant qu'il est naïf « de croire que la violence est la solution, ou de penser qu'un suivisme aveugle et servile est une forme de leadership », démontre dans le même temps la servitude volontaire de l'Europe et la possibilité d'une autre politique qui ne cède ni à la force brute ni à la bêtise apprêtée [8].

La guerre contre l'Iran ne s'embarrasse d'aucune stratégie – sinon « tuer les méchants » –, encore moins de vision du jour d'après. On frappe d'abord, on pense après ? Non, plutôt on frappe pour se dispenser de penser, d'interroger la légalité, la légitimité et l'efficacité des agressions militaires. Et s'interdire de nommer, de pleurer et de condamner le massacre d'écolières iraniennes.

Ceux qui pensent que c'est là le prix à payer – momentanément – pour se débarrasser de quelques dictateurs et gouvernements autoritaires, lointains et plus ou moins exotiques, apprendront rapidement à leurs dépens ce qu'il en coûte de se mettre à la merci du plus fort, à qui l'on a abdiqué les droits, à commencer par celui de déclarer le régime d'exception et l'état d'urgence qui suspendent tous les droits.

Notes

[1] Claire Gatinois, « Guerre en Iran : le silence coupable de l'Europe à l'égard du droit international », *Le Monde*, 9 mars 2026, https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/03/09/guerre-en-iran-le-silence-coupable-de-l-europe-a-l-egard-du-droit-international_6670108_3232.html.

[2] Cité dans David Coppi, « Guerre en Iran : Prévot annonce le rapatriement des Belges, en attendant l'Arizona se divise », *Le Soir*, 3 mars 2026, <https://www.lesoir.be/732199/article/2026-03-03/guerre-en-iran-prevot-annonce-le-rapatriement-des-belges-en-attendant-larizona>.

[3] Paul Tiyambe Zeleza, « Iran and the Imperial Logic of War », *The elephant*, 4 mars 2026, <https://www.theelephant.info/analysis/2026/03/04/iran-and-the-imperial-logic-of-war/>.

[4] Frédéric Thomas, « Venezuela : Trump, la police impériale et l'indigence européenne », *Cetri*, 26 janvier 2026, <https://cetri.be/Venezuela-Trump-la-police>.

[5] William Callison et Veronica Gago, « The Far-Right International Versus Anti-fascist Internationalism », *South Atlantic Quarterly*, Volume 124 – Issue 4, October 2025, <https://read.dukeupress.edu/south-atlantic-quarterly/article/124/4/858/401624/The-Far-Right-International-Versus-Anti-fascist>.

[6] Martine Dubuisson, Agnès Gorissen, AFP et BELGA, « Irak : le veto belge à l'Otan Au scénario de guerre américain, le couple franco-allemand oppose une alternative de désarmement pacifique Guerre ou paix : le choc transatlantique L'Otan au bord d'une crise sans précédent Accord américano-turc Des Irakiens en exil contre la guerre », *Le Soir*, 10 février 2003, <https://www.lesoir.be/art/irak-le-veto-belge-a-l-otan-au-scenario-de-guerre-ameri-t-20030210-Z0MTQ1.html> . Julie Majerczak, « La Belgique retourne sa veste proaméricaine », *Libération*, 14 février 2003, https://www.liberation.fr/evenement/2003/02/14/la-belgique-retourne-sa-veste-proamericaine_430933/.

[7] Bertrand Henne, « Bart De Wever, le vassal qui ne peut plus s'imaginer heureux », *RTBF*, 21 janvier 2026, <https://www.rtf.be/article/bart-de-wever-le-vassal-qui-ne-peut-plus-s-imaginer-heureux-11665296>.

[8] Isabelle Piquer, « Pedro Sanchez répond à Donald Trump et défend son refus d'aider à frapper l'Iran », *Le Monde*, 4 mars 2026, https://www.lemonde.fr/international/article/2026/03/04/pedro-sanchez-repond-a-donald-trump-et-defend-son-refus-d-aider-a-frapper-l-iran_6669449_3211.html?search-type=classic&ise_click_rank=2.



Centre tricontinental - CETRI

av. Sainte Gertrude 5, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél: +32 (0)10/48.95.60
cetri@cetri.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
service d'éducation permanente,
et de la Province du Brabant wallon

